EDMOND DE ROTHSCHILD

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

CRENOOTE
Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild - Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France
Action A ISIN : FR0014016LJ8
Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.edmond-de-rothschild.com.
Appelez le +331-40-17-25-25 pour plus d'informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Edmond de Rothschild Asset Management (France) est agréée en France sous le n° GP 04000015 et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Date de production du Document d'Informations Clés : 28.08.2026

En quoi consiste ce Produit ?

Type
Le Produit est une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée
La durée de vie du Produit est de 99 ans.
Ce Produit n'a pas de date d'échéance. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs
Objectif de Gestion : L'objectif de gestion du Produit est de rechercher, sur l'horizon de placement recommandé, une croissance du capital au moyen d'une allocation discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs, notamment actions, obligations, instruments monétaires et marchés de change internationaux, tout en visant une volatilité inférieure à ces marchés et dans le respect des bornes de la stratégie d'investissement. Afin de limiter la volatilité du portefeuille, la gestion effectuera sur des ajustements tactiques des expositions en fonction des conditions de marché. Le gérant pourra également, le cas échéant, recourir à des instruments de couverture afin de réduire l'exposition aux risques de marché.
L'exposition du Produit sur l'horizon de placement recommandé sera comparable à une allocation composée de 50% d'actions internationales et de 50% d'obligations internationales.
Le gérant mettra en œuvre une gestion discrétionnaire basée à la fois sur une sélection de titres et d'OPC et sur la flexibilité de l'exposition aux marchés actions, taux, crédit et change en fonction des opportunités et de ses anticipations.
Indicateur de référence : En fonction des opportunités de marchés et des anticipations du gérant, la politique de gestion basée sur une sélection de titres et d'OPC (« stock- & fund- picking ») sans contrainte pourra évoluer dans le temps, un indicateur de référence n'est donc pas approprié.
Politique d'investissement :Pour atteindre son objectif, le gérant mettra en œuvre une gestion discrétionnaire et flexible entre les différentes classes d'actifs en direct ou au travers d'OPC sur les marchés actions, obligataires et monétaires complétée, le cas échéant, par une sélection d'OPC et de fonds d'investissement, incluant des fonds indiciels, sur matières premières ou de gestion alternative.
L'allocation du portefeuille résulte essentiellement d'une analyse macroéconomique. Celle-ci aboutit à la détermination de scénarios de marché définis à partir des anticipations de l'équipe de gestion.
L'analyse macroéconomique permet notamment de définir :
- Le degré d'exposition aux différentes classes d'actifs :
- Entre 30 et 100% d'exposition aux marchés actions via des titres en direct et/ou de manière indirecte via des OPC et/ou des fonds d'investissement et/ou des instruments dérivés, dont 30% maximum aux actions issues des marchés émergents de manière directe et/ou via des OPC et/ou des fonds d'investissement et instruments dérivés et 20% maximum de petites capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros) et moyennes capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 1 et 5 milliards d'euros) en direct et/ou via des OPC et des fonds d'investissement.
- 20% maximum d'exposition aux marchés des obligations convertibles de manière directe et/ou via des OPC et/ou des fonds d'investissement.
- Jusqu'à 70% d'exposition aux marchés de la dette publique ou privée de manière directe et/ou via l'investissement en OPC et/ou des fonds d'investissement et/ou des instruments dérivés, dont 30% maximum en émissions à haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) en direct et/ou via des OPC et 30% maximum d'exposition à la dette émergente de manière directe et/ou via des OPC et/ou des fonds d'investissement.
- Jusqu'à 30% en totalité d'exposition aux marchés émergents en direct et/ou via des OPC et/ou des fonds d'investissement et des dérivés.
- Jusqu'à 30% d'exposition à des actifs de diversifications tels que les OPC sur matières premières et de gestion alternative.
- la répartition sectorielle, géographique, par qualité de notation, par style de gestion au sein des différentes classes d'actifs.
L'allocation du portefeuille est complétée par une approche bottom-up (processus ascendant), c'est à dire destinée à sélectionner les OPC, fonds d'investissement, actions, obligations, et instruments du marché monétaire présentant la plus forte valeur ajoutée, selon les analyses du gérant.
Concernant la sélection d'actions, celle-ci repose sur une analyse fondamentale des émetteurs qui s'articule autour de l'évaluation de critères tels que notamment la lisibilité de la stratégie de l'entreprise, sa santé financière, etc...
Concernant la sélection des obligations :
Le gérant pourra investir sans contrainte sur tout type de titres de nature obligataire de ce secteur, à la fois dans des titres seniors mais également dans des titres subordonnés, datés, de rang de subordination Tier 1, Tier 2, et Tier 3.
Le Produit pouvant investir dans des obligations de tout rang de subordination, il existe une possibilité que ces instruments soient convertis en actions sur initiative du régulateur où dans le cas, par exemple, de la baisse d'un ratio de solvabilité en-deçà d'un seuil généralement défini contractuellement.
En cas de dégradation de la notation d'un titre dans la catégorie « High Yield », la société de gestion effectue nécessairement une analyse détaillée afin de décider de l'opportunité de vendre ou de conserver le titre dans le cadre du respect de l'objectif de notation.
La sélection des OPC et fonds d'investissement qui composeront l'actif du Produit, elle dépendra de critères quantitatifs et qualitatifs :
- les critères quantitatifs permettront d'opérer une sélection d'OPC et de fonds d'investissement, en fonction notamment des performances de gestion.
- les critères qualitatifs sont appréciés après avoir rencontré les différentes sociétés de gestion et visent à valider l'expertise, l'originalité, la qualité et les risques des supports utilisés.
La sensibilité de la poche obligataire du portefeuille aux taux d'intérêt sera comprise entre -2 et 7.
Le Produit pourra être exposée au risque de change, de manière directe ou indirecte dans la limite de 100% de son actif net.
Dans un but de réalisation de l'objectif de gestion ou de couverture des actifs, le Produit pourra utiliser des contrats financiers (notamment futures, options, contrats à terme, swap).
Dans ce cadre, le gérant pourra constituer une exposition longue maximale de 110% hors liquidités et fonds monétaires ou une couverture synthétique sur des indices, des secteurs d'activité, des zones géographiques ou des devises.
Affectation des revenus : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Investisseurs de détail visés

Tous souscripteurs, en contrepartie d'un risque de perte de capital.
Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (France)
Vous pouvez demander le rachat de vos actions, chaque mardi, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque lundi avant 17h sur la valeur liquidative du jour.
Le prospectus du Produit, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais le cas échéant) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com.
Le prix des actions, les renseignements sur la valeur liquidative, les scenarios de performance et les performances passées du Produit sont disponibles sur demande du client.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposés au risque suivant (non appréhendé dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de liquidité : Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Produit, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'État dans lequel ce Produit est commercialisé, le gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
D'autres risques peuvent influer sur la performance du Produit. Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Investissement EUR 10 000

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 5 880	EUR 5 220
	Rendement annuel moyen	-41,21%	-12,18%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 340	EUR 9 990
	Rendement annuel moyen	-16,55%	-0,01%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 220	EUR 13 430
	Rendement annuel moyen	2,23%	6,08%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 11 610	EUR 14 730
	Rendement annuel moyen	16,11%	8,06%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 11/2020 et 11/2025.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 08/2020 et 08/2025.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 10/2016 et 10/2021.

Que se passe-t-il si Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.
L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des actions, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 646	EUR 1 503
Incidence des coûts annuels (*)	6,5%	2,6%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,72% avant déduction des coûts et de 6,08% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 5,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans le Produit.	EUR 500
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	EUR 117
Coûts de transaction	0,28% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 28
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement) (**)	0,01% , mais aucune commission de performance ne s'applique au Produit lui-même. (**)	EUR 1

(**) Des commissions de surperformance peuvent être calculées et prélevées dans les fonds sous-jacents détenus par le Produit.

Le tableau ci-dessus indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.

Les frais indiqués ici n'intègrent pas les frais complémentaires que pourraient éventuellement prendre votre distributeur, conseiller ou qui pourraient être liés à une éventuelle enveloppe dans laquelle pourrait être placé le Produit. Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Ce tableau indique également la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je conserver le Produit, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Vous pouvez demander le rachat de vos actions, chaque mardi à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque lundi avant 17h sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus de la SICAV.

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du Produit dite de « Swing Pricing ». Ce mécanisme de gestion de la liquidité est détaillé dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, concernant le Produit, l'initiateur du Produit ou la personne qui fournit des conseils ou distribue le Produit, afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, veuillez nous adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte par courrier postal ou email :

Edmond de Rothschild Asset Management (France), 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France.

E-mail: contact-am-fr@edr.com.

Site internet : www.edmond-de-rothschild.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Les derniers scénarios de performances mis à jour mensuellement seront disponibles sur demande du client.

Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des actions du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou des votre conseiller fiscal.

D'autres documents d'information du Produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management (France), Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France - Site internet : www.edmond-de-rothschild.com. Téléphone : +331-40-17-25-25. E-mail : contact-am-fr@edr.com.

Ce document d'informations clé (DIC) est mis à jour au moins annuellement.